



**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
12 décembre 2008

Original : français

---

**Assemblée générale**  
**Soixante-troisième session**  
Point 89 de l'ordre du jour  
**Désarmement général et complet**

**Conseil de sécurité**  
**Soixante-troisième année**

**Lettres identiques datées du 9 décembre 2008,  
adressées au Président de l'Assemblée générale  
et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé  
d'affaires par intérim de la Mission permanente  
de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous transmettre la lettre que le Président de la République française, en sa qualité de Président en exercice du Conseil de l'Union européenne, a adressée le 5 décembre dernier au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies concernant les initiatives en matière de désarmement que l'Union européenne vient de présenter cette année aux Nations Unies.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir diffuser cette lettre comme document de l'Assemblée générale.

Le Chargé d'affaire par intérim

(*Signé*) Jean-Pierre **Lacroix**

**Annexe aux lettres identiques datées du 9 décembre 2008  
adressées au Président de l'Assemblée générale  
et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires  
par intérim de la Mission permanente de la France  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Les Nations Unies ont un rôle important à jouer dans le débat sur le désarmement. L'Europe souhaite y prendre pleinement part. C'est pourquoi j'ai souhaité attirer votre attention sur les propositions que l'Union européenne vient de présenter cette année aux Nations Unies.

Je l'ai dit le 23 septembre dernier devant l'Assemblée générale des Nations Unies, l'Europe veut agir pour la paix. C'est vrai en matière de lutte contre le terrorisme, de lutte contre la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, de gestion des crises.

C'est vrai aussi en matière de désarmement, notamment nucléaire. L'Europe est particulièrement concernée, avec deux de ses États membres dotés d'armes nucléaires. L'Europe a déjà beaucoup fait pour le désarmement. Consciente que sa sécurité bénéficie également de la poursuite des efforts globaux de désarmement, l'Europe est prête à faire davantage; notre ambition porte sur toutes les dimensions du désarmement, car nous sommes convaincus de la nécessité d'œuvrer pour le désarmement général. Dans ce domaine comme dans les autres, l'Europe veut agir en étant guidée par la perspective politique et stratégique d'ensemble.

Le régime international de non-prolifération connaîtra en 2010 une échéance majeure, avec la tenue de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nous devons saisir cette occasion pour progresser vers un monde plus sûr permettant de remplir tous les objectifs fixés par le TNP, qu'il s'agisse de non-prolifération, de désarmement ou de l'accès aux usages pacifiques de l'énergie nucléaire. En ce qui concerne le désarmement, l'Europe a souhaité dès cette année proposer une direction claire, en présentant lors de l'Assemblée générale des Nations Unies des initiatives concrètes et réalistes :

- La ratification universelle du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et l'achèvement de son régime de vérification, ainsi que le démantèlement, dès que possible, de toutes les installations d'essais nucléaires, de manière transparente et ouverte à la communauté internationale;
- L'ouverture sans délai et sans préconditions de la négociation d'un traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour les armes nucléaires, ainsi que la mise en place d'un moratoire immédiat sur la production de ces matières;
- La mise au point par les puissances nucléaires de mesures de confiance et de transparence;
- Des progrès supplémentaires dans les discussions en cours entre les États-Unis et la Russie sur le développement d'un arrangement juridiquement contraignant post-START, ainsi qu'une réduction globale du stock mondial d'armes nucléaires conformément à l'article VI du TNP, en particulier par les États qui possèdent les plus larges arsenaux;

- La prise en compte des armes nucléaires tactiques, par les États qui en possèdent, dans les processus globaux de maîtrise des armements et de désarmement, en vue de leur réduction et de leur élimination;
- L'ouverture de consultations sur un traité interdisant les missiles sol-sol de portée courte et intermédiaire;
- L'adhésion et la mise en œuvre par tous du Code de conduite de La Haye;
- Au-delà, une mobilisation dans tous les autres domaines du désarmement.

Avancer sur la voie du désarmement implique que la volonté de progresser soit unanimement partagée. La non-prolifération, le désarmement et la maîtrise des armements, de même que la confiance, la transparence et la réciprocité, constituent des éléments indispensables à la sécurité collective.

J'espère que la communauté internationale rejoindra l'Union européenne pour soutenir et réaliser ce plan d'action; il s'agit là d'un programme ambitieux et véritablement susceptible de nous faire progresser concrètement dans la voie du désarmement.

L'Europe compte sur votre soutien. Je forme donc le vœu que vous puissiez relayer auprès de la communauté internationale, en particulier au sein des Nations Unies, cette initiative en faveur d'un monde plus sûr.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma très haute considération.

(Signé) Nicolas **Sarkozy**

---